

L'ÉCOLE À ACIGNÉ DANS LES ANNÉES 1940

SOUVENIRS En ce moment de rentrée scolaire, deux Acignolaises, Thérèse et Louise, se souviennent de leur scolarité dans les années 1940. A cette époque, la mixité scolaire n'était pas encore d'actualité et on ne comptait pas moins de quatre établissements à Acigné. Pour le secteur privé, les filles allaient à l'école Jeanne d'Arc qui était tenue par des sœurs et les garçons à leur établissement un peu plus loin dans la rue Saint-Georges (salle paroissiale actuelle). Pour le public, les filles étaient rue du Calvaire, dans un bâtiment aujourd'hui disparu, et les garçons dans les salles d'école attenantes à la mairie aux Clouères. Thérèse et Louise allaient, elles, à l'école Jeanne d'Arc, comme alors la grande majorité des petites Acignolaises.

AVANT LE RAMASSAGE SCOLAIRE

L'école, c'était du lundi au samedi, avec repos le jeudi. La journée commençait par le trajet à pied, en galoches, par les chemins pour se rendre à l'école par tous les temps, jusqu'à 6 kilomètres pour certaines et il fallait partir tôt. *Mais, à la belle saison, ce long trajet entre les différents hameaux était joyeux, occasion de bavardages, de jeux et de courses*, se souvient Louise. Un pensionnat accueillait des enfants qui habitaient dans les villages les plus éloignés du bourg, comme Thérèse. Dès l'âge de 5 ans, elle ne rentrait qu'aux vacances, ne voyant sa mère dans l'intervalle que le dimanche, lorsqu'elle venait lui apporter du linge propre. Cela lui apparaissait bien dur. Pour ces pensionnaires, le soir après l'étude ainsi que les jeudis et les dimanches, des occupations étaient prévues. C'étaient quelques jeux et livres, que l'on finissait par connaître par cœur. On ramassait de l'herbe pour les lapins, on coupait des glands en deux pour les poules. On apprenait des chants pour la kermesse de l'école et des cantiques pour les fêtes religieuses.

UNE JOURNÉE BIEN RÉGLÉE

Après être entré dans la classe en rang par deux et une prière, venait la leçon de morale autour d'une maxime écrite au tableau. On passait ensuite à la dictée puis à la grammaire. Après la récréation, c'était le calcul, avec une large place au calcul mental. À midi, si les enfants du bourg rentraient chez eux, les autres mangeaient à la cantine située à l'école des sœurs, où les enfants de l'école publique les rejoignaient. Chacun venait avec son casse-croûte, la cantine délivrant en plus une soupe chaude. Le programme de l'après-midi était plus varié avec, selon les jours, de l'histoire, de la géographie ou des sciences naturelles. Sans oublier un peu de sport et une récréation. On sautait à la corde, jouait à la marelle, au ballon... La classe se terminait par la récitation, le chant ou les travaux manuels. Pour les filles, on apprenait à réaliser des boutonnieres, à broder... La discipline était très stricte, ponctuée par un éventail de récompenses et de punitions. La scolarité était obligatoire jusqu'à 14 ans, mais certaines manquaient l'école au moment du ramassage des pommes, des betteraves, des pommes de terre ou du foin. On était fier de passer le certificat d'études. Peu d'élèves poursuivaient leurs études au collège.

Souvenirs collectés par Françoise Contin

Association Acigné Autrefois Retrouvez dans la Feuille de chou d'Acigné Autrefois (voir ci-dessous) l'histoire des différentes petites écoles d'Acigné, du 17^e siècle à aujourd'hui.



Mariage de Mademoiselle Madeleine, institutrice de l'école privée à la fin des années 1940. Trois sœurs encadrent le groupe. Les petites filles portent l'uniforme des "Âmes vaillantes", mouvement de jeunesse catholique.



Les meilleures élèves de la semaine obtenaient la "Croix du mérite", qui était accrochée à la blouse. Louise se souvient encore des 500 lignes qu'elle dut écrire pour l'avoir perdue. Autre récompense, les "bons points". Lorsqu'on en avait obtenu dix, on les échangeait contre une image.

■ Pour en savoir plus sur l'histoire d'Acigné et de sa région, abonnez-vous gratuitement au mensuel électronique d'Acigné Autrefois en adressant un mail intitulé "Abonnement à la Feuille de chou" à l'adresse contact@acigne-autrefois.fr et consultez le site www.acigne-autrefois.fr